Allocution du ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, lors du 17e Forum Al Jazeera à Doha, au Qatar, le 7 février 2026

Partage international n° 451 – Mars 2026

Partage international publie le discours prononcé par le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, lors du Forum Al Jazeera à Doha, au Qatar, dans lequel il affirme clairement que le génocide et le nettoyage ethnique du peuple palestinien ne sont pas seulement *« une question palestinienne »*. Il s'agit du défi moral de notre époque, pour nous tous.

Les médias grand public fournissent une image déformée de la réalité. La consultation de médias alternatifs donne une perception très différente de ce qui se cache derrière les événements odieux qui se déroulent dans divers pays, comme la Palestine et l'Iran. La principale raison pour laquelle nous avons choisi de publier ce discours, du 7 février 2026, est que les médias grand public occidentaux ont failli à leur devoir envers le public – non seulement du Moyen-Orient, mais du monde entier – qui veut et a besoin de connaître la vérité, les faits.

Les ramifications internationales et le danger pour le monde de l'alliance israélo-américaine dans le génocide ne peuvent être ni ignorées ni considérées isolément. Depuis des décennies, *Partage international* appelle à la reconnaissance, au respect et à la défense de l'Etat de droit. L'impunité pour des crimes flagrants et barbares, tels que le génocide et le non-respect des traités internationaux qui y est associé, ne peut être tolérée. La justice et l'Etat de droit sont essentiels au maintien de la paix internationale.

L'impunité permet aux auteurs de ces crimes et à leurs semblables de clamer sur leurs plateformes de réseaux antisociaux et mensongers que la force fait loi et que la mort, l'injustice et la destruction sont une forme juste de punition pour avoir osé espérer l'indépendance et la souveraineté. Quelle garantie alors pour les peuples – dont les Palestiniens et les Iraniens – de leur droit à l'existence, à l'autodétermination et à constituer une nation ?

Excellences, Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

C'est un privilège de m'adresser à vous dans le cadre de ce forum prestigieux et d'aborder la question fondamentale qui concerne notre région : la Palestine.

Permettez-moi de commencer par un fait que la région a appris au cours de décennies d'expériences douloureuses, et que le monde est en train de réapprendre au prix d'un terrible coût humain : la Palestine n'est pas une question parmi tant d'autres. La Palestine est la question déterminante de la justice au Moyen-Orient et au-delà. Elle est la boussole stratégique et morale de notre région. Elle permet de vérifier si le droit international a un sens, si les droits de l'homme ont une valeur universelle et si les institutions internationales existent pour protéger les faibles ou simplement pour rationaliser le pouvoir des forts.

Depuis des générations, la crise palestinienne est principalement comprise comme la conséquence d'une occupation illégale et du déni d'un droit inaliénable : le droit d'un peuple à l'autodétermination. Mais aujourd'hui, nous devons reconnaître que la crise a largement dépassé le cadre de la seule occupation. Ce à quoi nous assistons à Gaza n'est pas simplement une guerre. Ce n'est pas un « conflit » entre des parties égales. Ce n'est pas un effet secondaire malheureux des mesures de sécurité. C'est la destruction délibérée de vies civiles à grande échelle. C'est un génocide.



Destruction de l'école pour garçons Zaitoun de l'UNRWA, bande de Gaza.

Le coût humain des atrocités commises par Israël à Gaza a blessé la conscience de l'humanité. Il a déchiré le cœur du monde musulman et a également bouleversé des millions de personnes au-delà de celui-ci : des chrétiens, des juifs et des personnes de toutes confessions, qui croient encore que la vie d'un enfant n'est pas une monnaie d'échange, que la famine n'est pas une arme, que les hôpitaux ne sont pas des champs de bataille et que le massacre de familles n'est pas de la légitime défense.

La Palestine d'aujourd'hui n'est pas seulement une tragédie ; c'est un miroir présenté au monde. Il reflète non seulement la souffrance des Palestiniens, mais aussi l'échec moral de ceux qui avaient le pouvoir d'arrêter cette catastrophe et qui ont préféré la justifier, la permettre ou la normaliser.

Mais la Palestine et Gaza ne sont pas seulement une crise humanitaire. Elles sont devenues le théâtre d'un phénomène plus vaste et plus dangereux : un projet expansionniste mené sous le couvert de la « sécurité ».

Ce projet a trois conséquences, toutes trois profondes et alarmantes :

La première conséquence est mondiale. Le comportement du régime israélien en Palestine et l'impunité dont il bénéficie ont profondément porté atteinte à l'ordre juridique international. Nous devons le dire clairement : le monde s'oriente vers une situation où le droit international n'est plus respecté et ne régit plus les relations internationales. Le plus dangereux est peut-être le précédent qui est créé : si un Etat dispose d'une couverture et d'une protection politiques suffisantes, il peut bombarder des civils, assiéger des populations, prendre pour cible des infrastructures, assassiner des individus au-delà des frontières et continuer à exiger d'être considéré comme légitime. Il ne s'agit pas seulement d'un problème palestinien. C'est un problème mondial. Nous assistons non seulement à la tragédie de la Palestine, mais aussi à la transformation du monde en un lieu où la loi est remplacée par la force.

La deuxième conséquence est régionale. Le projet expansionniste d'Israël a eu un impact direct et déstabilisateur sur la sécurité de tous les pays de la région. Le régime israélien viole désormais ouvertement les frontières. Il enfreint les souverainetés. Il assassine des dignitaires officiels. Il mène des opérations terroristes. Il étend son influence sur plusieurs théâtres d'opérations. Et il le fait non pas discrètement, mais avec un sentiment de légitimité, car il a compris qu'il n'aura pas à rendre de comptes au niveau international. Soyons francs : si la question de Gaza est « réglée » par la destruction et le déplacement forcé – si cela devient le modèle –, alors la Cisjordanie sera la prochaine. L'annexion deviendra une politique. C'est l'essence même de ce que l'on appelle depuis longtemps le projet du « Grand Israël ». La question n'est donc pas de savoir si les actions d'Israël menacent uniquement les Palestiniens. La question est de savoir si la région acceptera un avenir dans lequel les frontières sont temporaires, la souveraineté conditionnelle et la sécurité déterminée non pas par le droit ou la diplomatie, mais par les ambitions d'un occupant militarisé.

La troisième conséquence est structurelle – et peut-être la plus dangereuse. Le projet expansionniste d'Israël exige que les pays voisins soient affaiblis – militairement, technologiquement, économiquement et socialement – afin que le régime israélien conserve définitivement sa supériorité. Dans le cadre de ce projet, Israël est libre d'étendre son arsenal militaire sans limites, y compris les armes de destruction massive qui échappent à tout régime d'inspection. Pourtant, d'autres pays sont contraints de désarmer. D'autres sont poussés à réduire leur capacité défensive. D'autres sont punis pour leurs progrès scientifiques. D'autres sont sanctionnés pour avoir renforcé leur résilience. Que personne ne s'y trompe : il ne s'agit pas de contrôle des armements. Il ne s'agit pas de non-prolifération. Il ne s'agit pas de sécurité. Il s'agit de l'imposition d'une inégalité permanente : Israël doit disposer d'un « avantage militaire, stratégique et en matière de renseignement », tandis que les autres doivent rester vulnérables. Il s'agit d'une doctrine de domination.

Mesdames et Messieurs,

C'est pourquoi la question palestinienne n'est pas seulement une question humanitaire. C'est une

question stratégique. Elle ne concerne pas seulement Gaza et la Cisjordanie. Elle concerne l'avenir de notre région et le droit international.

Alors, que faut-il faire ? Il ne suffit pas d'exprimer son inquiétude. Il ne suffit pas de faire des déclarations. Il ne suffit pas de pleurer les victimes. Nous avons besoin d'une stratégie d'action coordonnée – juridique, diplomatique, économique et sécuritaire – fondée sur les principes du droit international et de la responsabilité collective.

Premièrement, la communauté internationale doit soutenir sans hésitation les mécanismes juridiques.

Deuxièmement, les violations doivent avoir des conséquences. Nous appelons à des sanctions globales et ciblées contre Israël, notamment :

- un embargo immédiat sur les armes ;
- la suspension de la coopération en matière militaire et de renseignement ;
- des restrictions à l'égard des responsables et l'interdiction du commerce.

Troisièmement, nous avons besoin d'un horizon politique crédible fondé sur le droit. La communauté internationale doit affirmer :

- la fin de l'occupation ;
- le droit au retour et à l'indemnisation conformément au droit international ;
- la création d'un Etat palestinien unifié et indépendant avec Al-Quds Al-Sharif [Jérusalem] comme capitale.

Quatrièmement, la crise humanitaire doit être traitée comme une question urgente relevant de la responsabilité internationale. Les punitions collectives ne doivent jamais être la norme.

Cinquièmement, les Etats de la région doivent se coordonner pour protéger leur souveraineté et dissuader toute agression. Le principe doit être clair : la sécurité ne peut se construire sur l'insécurité des autres.

Enfin, le monde islamique, le monde arabe et les nations du Sud doivent construire un front diplomatique uni. L'Organisation de la coopération islamique, la Ligue arabe et les organisations régionales doivent aller au-delà du symbolisme et passer à une action coordonnée : soutien juridique, initiatives diplomatiques, mesures économiques et messages stratégiques. Il ne s'agit pas d'une confrontation. Il s'agit d'empêcher que la région soit remodelée par la force.

Chers collègues,

Que personne ne se méprenne : on ne peut maintenir la stabilité d'une région en permettant à un acteur d'agir au-dessus des lois. La doctrine de l'impunité ne mènera pas à la paix, mais à un conflit plus large. La voie vers la stabilité est claire : justice pour la Palestine, responsabilité pour les crimes commis, fin de l'occupation et de l'apartheid, et un ordre régional fondé sur la souveraineté, l'égalité et la coopération. Si le monde veut la paix, il doit cesser de récompenser l'agression. Si le monde veut la stabilité, il doit cesser de favoriser l'expansionnisme. Si le monde croit au droit international, il doit le faire respecter, de manière cohérente et en évitant deux poids, deux mesures. Et si les nations de cette région aspirent à un avenir sans guerre perpétuelle, elles doivent reconnaître cette vérité fondamentale : la Palestine n'est pas seulement une cause de solidarité, elle est la pierre angulaire indispensable de la sécurité régionale.

Merci.

Lieu : Doha, Qatar
Date des faits : 7 février 2026
Sources : https://en.mfa.ir/portal/newsview/782663
Thématiques : politique
Rubrique : Divers